|  |
| --- |
| **Allocution du Haut-commissaire de la République**  **Jeudi 2 septembre 2021**  *Seul le prononcé fait foi* |

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

Le 20 août dernier, lors de notre précédente allocution, je vous avais annoncé que la gravité de la situation exigeait d’adopter les mesures les plus contraignantes que nous autorise l’état d’urgence sanitaire qui a été instauré le 12 août pour la Polynésie française.

En effet depuis le 30 juillet, nous n’avons pas cessé de durcir les mesures de freinage de l’épidémie : interdiction des rassemblements sur la voie publique, de toutes les possibilités de regroupements, couvre-feu, fermeture de tous les magasins non essentiels à la vie quotidienne, fermeture des écoles, déplacements soumis à motifs impérieux. C’est donc un confinement rigoureux qui est aujourd’hui en application jusqu’au 6 septembre.

Je sais que vous êtes inquiets pour vous-mêmes, pour vos proches, et que tout le monde suit, avec cette inquiétude, l’évolution des chiffres de la pandémie sur notre territoire.

Et vous savez donc que le nombre de contagions a augmenté considérablement la semaine dernière et que les structures de soin sont au maximum de leurs capacités, et sont même au-delà de leurs capacités théoriques.

Aujourd’hui, **388 personnes sont hospitalisées**, elles étaient 329 le 20 août, au moment de notre allocution.

Aujourd’hui, **44 sont en réanimation** au CHPF, elles étaient 38 le 20 août.

Mais surtout, le décompte des disparus se poursuit, nous avons plus de 300 personnes qui sont décédées du covid depuis la reprise de l’épidémie et qui nous affecte tous.

De très nombreuses familles sont en deuil, parfois de plusieurs de leurs membres.

Désormais, presque tout le monde en Polynésie française a perdu un parent, un ami ou une connaissance.

Mais ces morts trop nombreux affectent également profondément la communauté des soignants qui ne peuvent se résoudre à voir de si nombreux patients échapper aux efforts qu’ils déploient pour les soulager et les rétablir.

À tous, je veux donc dire mon admiration pour la force morale et la dignité dont ils font preuve depuis ces dernières semaines.

Il n’y a pas un seul jour où mes pensées ne sont pas tournées vers ceux qui souffrent et je leur adresse tout mon soutien.

\*\*\*

Les mesures de freinage qui ont été décidées dès le 30 juillet, puis renforcées le 5, le 11, le 17 et enfin le 20 août se sont heurtées à la fulgurance du variant delta qui a su profiter de chaque faille, de chaque relâchement, de chaque retardataire à la vaccination, il faut bien le dire.

Toutefois, il semble que depuis le début de la semaine le nombre de contaminations augmente désormais moins vite. Rien n’est acquis, rien n’est sûr en la matière, il faut se garder de toute vision trop optimiste. Il faut espérer que la combinaison des effets des mesures administratives et de l’augmentation des vaccinations commence à apporter ses premiers résultats. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions positives. Alors, c’est certainement dû à la réduction drastique des occasions de rassemblements et de déplacements, mais si le nombre de cas actifs paraît se stabiliser, c’est à un niveau d’une extrême gravité. Dans certaines îles, le nombre de cas actifs s’est stabilisé à un niveau très haut, et je pense notamment aux îles Sous-le-Vent.

**Aussi, notre situation sanitaire reste encore aujourd’hui extrêmement préoccupante et fragile. Je tiens à insister sur ce point.**

Dans ces conditions, il est donc nécessaire de poursuivre la mobilisation contre le virus avec un très haut niveau d’exigence.

C’est pourquoi **j’ai décidé en accord avec le président du Pays de reconduire à l’identique l’ensemble des mesures administratives actuelles pour une durée de 15 jours.**

Cette décision implique donc que le confinement général sera maintenu jusqu’au 20 septembre prochain sur les territoires concernés, c’est-à-dire Tahiti, Moorea, les îles Sous-le-Vent. Et je rappelle qu’il y a un certain nombre d’autres territoires qui également sont soumis à des contraintes légèrement moindres, c’est 3 îles des Tuamotu, 2 îles des Australes et, aux Tuamotu, nous rajouterons l’île de Hao dans les territoires concernés.

L’expérience acquise au cours des derniers jours montre que la majorité de la population respecte scrupuleusement les mesures de couvre-feu.

En revanche, j’en appelle, et là solennellement au civisme et à la vigilance en journée : il y a encore trop de personnes qui se déplacent sans motif légitime.

Plusieurs *tavana* m’en ont fait la remarque et j’ai demandé aux forces de police et de gendarmerie d’être davantage présentes sur les routes et de renforcer leurs contrôles.

D’ores et déjà, ce sont plus de 21 000 contrôles et près de 900 verbalisations qui ont été réalisés depuis le début du confinement (dont 367 pour défaut de justificatif de déplacement).

Alors, je le dis : avoir une attestation ne suffit pas. Il faut avoir un besoin impérieux pour se déplacer, c’est-à-dire un besoin qui ne peut pas être reporté pour des raisons médicales (aller se faire soigner), pour des raisons professionnelles (aller sur son lieu de travail) ou pour des raisons familiales (par exemple aller chercher un enfant gardé ailleurs). Mais ce sont des motifs qui ne peuvent pas être reportés, j’insiste sur ce point.

Il faut pouvoir justifier de ses déplacements lors des contrôles et ne pas multiplier ses sorties parce que c’est ça le meilleur moyen de se protéger.

C’est pourquoi il est nécessaire notamment de ne pas aller faire ses courses en famille, ce n’est pas un motif de promenade. Les magasins d’alimentation sont ouverts, les rayons alimentation des grandes surfaces sont ouverts mais ce n’est pas pour aller faire une sortie familiale, c’est pour aller se ravitailler. En clair, on ne va pas à quatre en voiture, chercher une baguette. Et je l’ai rappelé notamment à Raiatea lorsque j’ai été amené à faire un déplacement avec le Président. On a été amené à rappeler toutes ces consignes avec les *tavana* qui étaient fortement engagés sur ce point parce que c’est ça la vigilance, c’est ça nous protéger, c’est protéger tout le monde. Donc il faut que ces comportements cessent pour que les résultats que nous attendons arrivent au plus vite.

Afin de répondre aux attentes des maires que j’ai rencontré à Raiatea, dès lundi prochain, **le dispositif de limitation des déplacements, actuellement applicable au départ de Tahiti pour les avions et pour les bateaux, sera étendu pour les déplacements entre les îles Sous-le-Vent.** Par exemple, pour aller de Bora Bora à Huahine ou pour aller de Bora Bora à Raiatea, il faudra soit être vacciné, soit avoir un motif impérieux, en plus d’être testé. Nous avons encore des taux de contamination trop importants dans ces îles. La gendarmerie, les polices municipales et les opérateurs de transports seront chargés de procéder aux contrôles.

Enfin, bien sûr, les **mesures concernent les écoles** mais je laisserai le **président Edouard FRITCH s’exprimer sur ce sujet pour apporter** les précisions nécessaires.

Nous allons désormais suivre avec attention le faisceau d’indices pour faire évoluer les mesures lorsque cela sera nécessaire.

**Ce faisceau d’indices** sera constitué du taux de positivité des tests, du nombre d’appels aux services d’urgence, du nombre de consultations COVID en médecine libérale, du nombre de personnes à domicile soignées avec l’oxygène, du nombre d’entrées à l’hôpital et, bien sûr du nombre de réanimations associé à la durée de séjour des patients. Ce sont des indicateurs que nous suivons tous les jours avec les services de santé du Pays, fortement engagés dans le contexte actuel.

Enfin, de nouveaux dispositifs sont à l’étude pour accompagner le retour progressif à la normale, il faut s’y préparer.

Je pense en particulier à la mise en œuvre du **pass sanitaire**, pour lequel les équipes du Pays et du haut-commissariat travaillent activement et qui pourrait être mis en place pour certaines activités et l’accès à certains établissements recevant du public. Nous anticipons au mieux pour nous permettre de nous adapter.

Voilà ce que je voulais vous indiquer dans les mesures que nous avons été amené à mettre en place et à maintenir dans la durée.

\*\*\*

Ces mesures sont nécessaires, mais aujourd’hui, elles ne suffisent pas.

Il faut également aider les services hospitaliers à faire face au nombre de patients COVID.

Localement, il y a eu un très gros travail de réorganisation des locaux et des équipes qui a été mise en œuvre. Je tiens à saluer le personnel de l’hôpital du Centre Hospitalier de Polynésie française et aussi les hôpitaux périphériques : Taravao, Moorea, Uturoa, les Marquises.

Les hôpitaux et les cliniques ont obtenu des résultats admirables et sont parvenus à coopérer au quotidien pour optimiser la prise en charge des patients avec les cliniques Paofai, Cardella et le centre Te Tiare.

Ces structures sont parvenues aux limites de ce qu’elles sont capables de produire, malgré l’appui d’une trentaine de soignants de la réserve sanitaire arrivés le 15 et le 25 août.

**C’est pourquoi, sur la base des demandes formulées localement par les services du Pays et du Haut-commissariat, les plus hautes autorités de l’État ont travaillé pour apporter un soutien massif à la Polynésie française.**

Il n’y a pas de doute quant à la volonté de l’État de venir en soutien au territoire, je tiens à nouveau à l’affirmer ici.

C’est une question d’esprit de solidarité qui anime la République, notre République, lorsque les temps sont difficiles !

Un appel aux volontaires a été lancé sur l’ensemble de la France hexagonale et il a été fructueux.

Je peux donc vous confirmer aujourd’hui que nous allons largement dépasser la centaine de renforts que j’avais commencé à annoncer lundi pour une arrivée ce jeudi :

- **34 réservistes de santé publique France** sont arrivés sur le territoire hier soir. Ils rejoindront le CHPF et l’hôpital d’Uturoa ; 8 ont rejoint l’hôpital d’Uturoa

- **50 soignants de la solidarité nationale** sont arrivés cette nuit et seront affectés dans les différents services qui relèvent de la direction de la santé du Pays, au CHPF et dans les cliniques ;

- Près de **67 réservistes de santé publique France** destinés aux hôpitaux arriveront dans le courant du week-end ;

- **1 unité médico-psychologique** arrivera également samedi ou dimanche prochain pour faciliter le travail de toutes les équipes et venir en soutien du Pays ;

- **une quarantaine de sapeurs-pompiers et de militaires des formations de la sécurité civile** seront déployés le dimanche 5 septembre auprès du Pays et des communes qui en avaient fait la demande. Une vingtaine de sapeurs-pompiers iront dans des centres communaux d’incendie et de secours (Taiarapu-Est vraisemblablement et Punaauia) et une vingtaine de militaires auront pour mission de vacciner.

Ces renforts sont massifs, exceptionnels et vont commencer à couvrir les besoins exprimés par les autorités locales.

Ils vont permettre d’alléger la charge des équipes en première ligne, de soutenir le moral des soignants, de renforcer la campagne de vaccination et d’améliorer la prise en charge des patients, notamment **par l’ouverture de nouveaux lits de réanimation**, pour lequel le pays s’est équipé.

J’aurai l’occasion de rendre visite aux structures de soin pour voir comment se passe l’arrivée de tous ces renforts. Avec le Président, nous sommes très attentifs à ce suivi.

\*\*\*

Si la communauté des professionnels de santé fait l’objet d’une attention soutenue et prioritaire, **je n’oublie pas le monde économique.**

L’annonce d’une nouvelle période de 15 jours de confinement était attendue par certains d’entre vous mais c’est aussi une rude nouvelle pour une partie du monde économique, et notamment, les professionnels de la filière touristique, les restaurateurs, les commerçants.

De nombreuses activités sont à l’arrêt ou tournent au ralenti, je pense aux prestataires touristiques, aux grands hôtels et aux nombreuses pensions de famille.

Alors que l’extinction progressive des aides économiques de l’État a démarré depuis le mois de juin en France hexagonale, l’**État va au contraire maintenir dans les territoires d’outre-mer son soutien aux entreprises impactées par le rebond de la crise sanitaire.**

La Polynésie française étant placée en état d’urgence sanitaire, les dispositifs d’aide existants sont poursuivis :

**1) le Fonds de solidarité aux entreprises**, dont pourront bénéficier sous conditions de perte de chiffre d’affaires :

• Les entreprises fermées administrativement

• Les entreprises des « secteurs protégés » (S1 et S1 bis, notamment hôtels, hébergements touristiques, restauration, service de traiteur, débits de boissons)

• Les entreprises des secteurs non protégés, de moins de 50 salariés

Le formulaire de dépôt des dossiers sera mis en ligne dans les prochains jours sur le site internet du haut-commissariat.

**2) L’aide à la prise en charge des coûts fixes** qui restera accessible aux entreprises dont le chiffre d’affaires mensuel est supérieur à 120 millions Fcfp.

**3) Le dispositif du prêt garanti par l’État** qui est prolongé jusqu’au 31 décembre 2021 avec une échéance de début de remboursement repoussée au mois d’avril 2022 au plus tôt.

**À ce jour, l’État a versé plus de 23,4 milliards Fcfp d’aides directes aux entreprises polynésiennes.**

\*\*\*

Vous l’avez compris : depuis le début, et plus que jamais, l’État assume ses responsabilités et accompagne pleinement la Polynésie-française pour l’aider à faire face à la crise dans toutes ses dimensions.

Mais cela ne doit pas nous détourner de l’essentiel : *pourquoi en sommes-nous arrivés là ?*

La réponse est très simple et elle n’a absolument rien à voir avec l’ouverture des frontières aux touristes au mois de mai dernier.

Tous les touristes étaient vaccinés et notre dispositif de contrôle sanitaire à l’arrivée était particulièrement rigoureux, et il est encore aujourd’hui supérieur à ce qui est pratiqué dans la plupart des pays du monde.

Je vous rappelle en revanche que le variant delta a probablement été introduit par un voyageur non vacciné qui n’a pas respecté sa quarantaine obligatoire en se rendant dans sa famille dès son arrivée sur le territoire. C’est une défaillance individuelle qui a engendré de lourdes conséquences collectives.

La conclusion est donc simple et évidente et le ministre des Outre-mer l’a rappelé avec clarté et sans concession depuis Mayotte : **si nous en sommes là, c’est parce que cette épouvantable 4ème vague est une épidémie de non vaccinés.**

Au mois d’août, 88 % des personnes hospitalisées en raison du COVID ne disposaient pas d’un schéma vaccinal complet et les patients non vaccinés représentaient 94 % des réanimations COVID.

Il n’y a plus de doute permis : **le recours à la vaccination est la seule voie raisonnable et responsable pour sortir de la crise du COVID qui met l’humanité à l’épreuve.**

Et en effet, ce n’est pas avec seulement 30 % de la population vaccinée qu’il était possible de faire face à la propagation du virus et au déclenchement de ses conséquences les plus graves.

Que signifie la propagation du virus dans une population insuffisamment vaccinée et donc insuffisamment protégée contre les formes graves de la maladie ? : des malades, des familles endeuillées, l’arrêt de l’économie, des hôpitaux saturés et des personnels soignants à bout.

Les choses sont en fin de compte très simples : si nous ne voulons pas connaître une nouvelle vague fulgurante en octobre ou novembre prochain, **je demande à tous ceux qui ne l’ont pas encore fait de se rendre au plus vite dans les centres de vaccination, il s’agit d’un impératif citoyen et de bon sens.**

Je voudrais aussi interpeller ceux qui pensent qu’avoir attrapé le COVID et s’être rétabli peut suffire.

C’est un bien mauvais calcul car l’immunité acquise n’est que temporaire et rend à nouveau vulnérable à la maladie quelques mois plus tard et permet au virus de circuler plus facilement et de muter.

Nous devons absolument parvenir à une couverture vaccinale de 70 % de la population dans les prochaines semaines et même dépasser ce chiffre.

L’État mettra à disposition les doses nécessaires.

**Il n’est plus temps d’attendre.**

\*\*\*

Une nouvelle fois je vous demande de respecter les règles avec toutes les contraintes que cela implique, c’est vrai, mais cela est absolument nécessaire pour nous protéger.

Avec l’effort de tous, nous allons surmonter cette nouvelle épreuve j’en suis convaincu.

Je vous remercie.